

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2019

Janvier 2022

Directeur Général, Directeur de publication
Allé Nar DIOP

Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Ngalgou KANE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Samba NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Oumar FALL
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)	Hawa SAMBA
Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE, Pierre NDIAYE)	Idrissa DIAGNE
Agent Comptable (AC)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale (p.i.)	Meissa NDOUR

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Assane THIOUNE, Jean Rodrigue MALOU, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOM, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR/Khady BA
2. EDUCATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
3. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
4. SANTE	Amy Collé CISSE
5. JUSTICE	Maguette SARR
6. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
7. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
8. AGRICULTURE	Kandé CISSE
9. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
10. ELEVAGE	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
11. PECHE ET AQUACULTURE	Khadim SOURANG
12. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
13. BTP	Madiaw DIBO
14. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Abdou Aziz DIOUF
16. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar Senghor/ Sophie DIOP
17. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK
18. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE / Baba NDIAYE
19. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ/ Ndeye Mareme dit Maguette DIOP
20. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE / Mamadou THIOUB
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO/ Abdoul Aziz DIAW
22. MINES, CARRIERES ET ENERGIE	Woudou DEME KEITA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'éducation est un facteur fondamental pour le développement intégral et la socialisation de l'humain. Selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (UNESCO 2000) « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisés ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite ». Ainsi, l'éducation en tant qu'outil de promotion de la compétitivité et de l'innovation pour le développement économique, est reconnue comme un droit universel. A ce titre, le Sénégal s'est engagé à l'instar de la communauté internationale, pour l'accès universel à l'éducation de sa population jeune à l'aube du troisième millénaire. Cet engagement du gouvernement dans le secteur de l'Education se matérialise par la mise en œuvre de programmes tels que le « Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Ethique et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation » (PAQUET-EF, 2013-2025) dont l'objectif fondamental est l'amélioration de l'accès à l'éducation pour tous et de la qualité de celle-ci.

Le suivi régulier de ces politiques devient une nécessité pour assurer une bonne orientation des politiques éducatives inclusives, équitables et durables ; et une atteinte des objectifs. Ce présent chapitre de la situation économique et sociale du Sénégal en 2019⁵ aborde les questions relatives aux besoins de suivi et fait une situation de l'éducation au Sénégal dans les différents niveaux et cycles d'enseignement aussi bien général que technique.

⁵ Pour l'édition de 2019, à l'instar de celles à partir de 2014, les groupes d'âge scolaire utilisés ont connu une différence par rapport à ceux des années précédentes consécutivement à l'application de la loi abaissant d'une année l'âge d'entrée à l'école primaire. Les nouvelles tranches sont déclinées ainsi : 3-5 ans pour le préscolaire, 6-11 ans pour le primaire, 12-15 ans pour le moyen et 16-18 ans pour le secondaire. Cette situation limite la portée de l'analyse dynamique (tendancielle) de certains indicateurs.

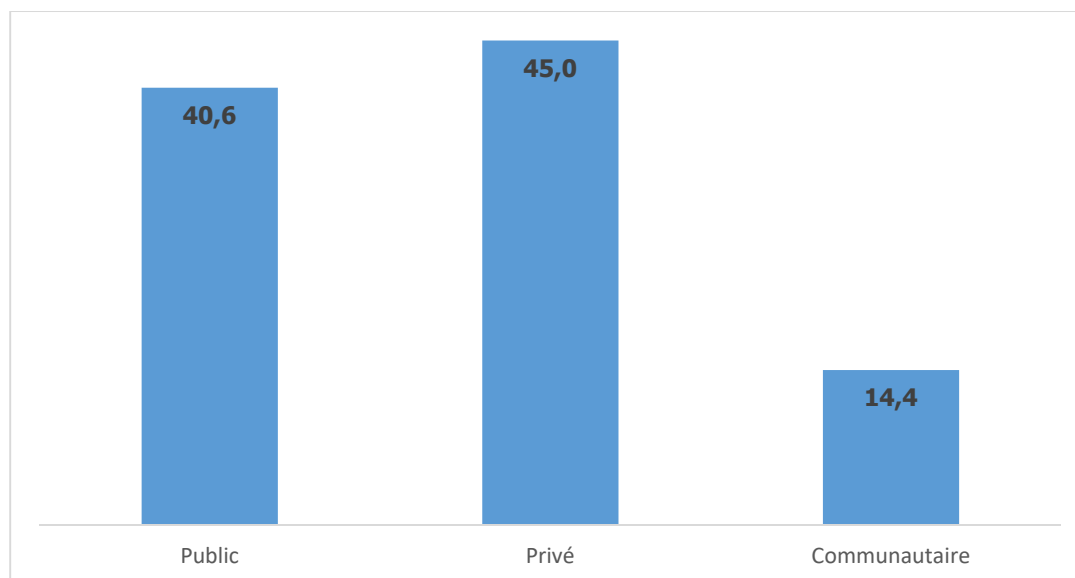
II.1. L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

L'enseignement préscolaire est destiné aux enfants de 3 à 5 ans. Il a pour objectif majeur de préparer l'enfant à aborder avec succès les apprentissages scolaires. Il comprend trois sections : petite, moyenne et grande.

II.1.1. ETABLISSEMENTS ET EFFECTIFS

Entre 2018 et 2019, le réseau des structures de prise en charge de la Petite Enfance est passé de 3293 à 3581 établissements, soit un taux d'accroissement de 8,7%. L'enseignement préscolaire est marqué par l'implication de structures non étatiques. En 2019, 45,0% des établissements préscolaires sont privés et 14,4% sont des structures communautaires et associatives. En 2018, ces proportions étaient respectivement de 43,7% et de 15,7%.

Graphique II.1. Répartition (%) des structures du préscolaire par type en 2019



Source : Rapport national sur la Situation de l'Éducation, 2019

L'offre préscolaire est plus importante dans la région de Dakar (31,8%) qui concentre près de trois établissements préscolaires sur dix. Elle est suivie par la région de Thiès (12,8%), qui en comptabilise moins du sixième en 2019. Les établissements préscolaires sont moins fréquents dans les régions de Matam, Kédougou et Kaffrine où leur part n'atteint pas 2%.

S'agissant du statut des établissements, la participation des structures non étatiques dans l'enseignement préscolaire est plus remarquable dans la région de Dakar où près de neuf établissements sur dix (89,8%) sont privés. Elle est relativement faible dans les régions de Matam (2,9%), Kédougou (4,5%) et Sédhiou (5,5%).

Tableau II-1. Répartition des structures du préscolaire par région en 2019

Région	Nombre de structures	Part de la région	Part des établissements privés
Dakar	1 139	31,8	89,8
Diourbel	131	3,7	24,4
Fatick	157	4,4	33,1
Kaffrine	62	1,7	11,3
Kaolack	129	3,6	27,9
Kédougou	44	1,2	4,5
Kolda	196	5,5	8,2
Louga	308	8,6	13,6
Matam	68	1,9	2,9
St-Louis	200	5,6	27,5
Sédhiou	218	6,1	5,5
Tambacounda	157	4,4	16,6
Thiès	459	12,8	49,7
Ziguinchor	313	8,7	25,6
SENEGAL	3 581	100	45,0

Source : Rapport national sur la Situation de l'Education, 2019

La population préscolarisée a progressé de 2,3% entre 2018 et 2019 en passant de 246 677 apprenants en 2018 à 252 330 en 2019. La part des filles dans cette population est de 52,2% et n'a presque pas connu une évolution depuis 2016.

La répartition de l'effectif par région met en avant le fait que, plus de 60% des élèves du préscolaire sont concentrés dans les régions de Dakar (29,9%), Thiès (13,8%), Ziguinchor (9,3%) et Louga (7,1%). Par ailleurs, les filles sont majoritaires dans toutes les régions à l'exception de Ziguinchor et Sédhiou où leur effectif reste légèrement inférieur à celui des garçons.

Tableau II-2. Répartition par région et la part des filles et du milieu rural dans l'effectif des apprenants du préscolaire en 2019

Région	Effectif	Part (%) de la région dans l'effectif total	Part (%) des filles dans l'effectif de la région
Dakar	75 398	29,9	51,5
Diourbel	10 257	4,1	55,4
Fatick	11 100	4,4	52,3
Kaffrine	4 216	1,7	56,2
Kaolack	10 428	4,1	53,8
Kédougou	3 323	1,3	52,2
Kolda	12 949	5,1	50,3
Louga	17 906	7,1	53,4
Matam	5 965	2,4	55,6
Saint-Louis	14 823	5,9	54,0
Sédhiou	14 990	5,9	49,5
Tambacounda	12 681	5,0	51,9
Thiès	34 734	13,8	53,5
Ziguinchor	23 560	9,3	49,8
Sénégal	252 330	100	52,2

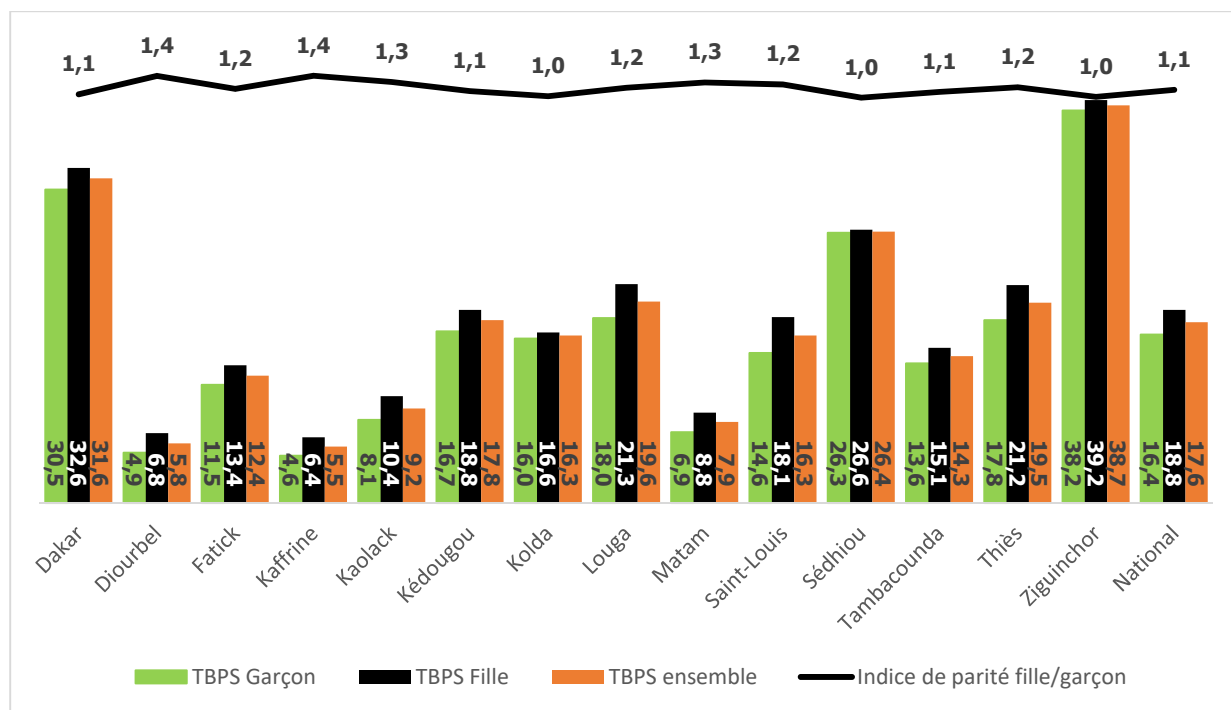
Source : Rapport national sur la Situation de l'Education, 2019

II.1.2. L'INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

Le taux brut de préscolarisation (TBPS) est une mesure de la participation des enfants dans le préscolaire. C'est un indicateur utilisé pour mesurer le degré de fréquentation du préscolaire. Il est égal au rapport entre le nombre total d'inscrits au préscolaire indépendamment de l'âge sur la population scolarisable à ce cycle (3 à 5 ans). Le TBPS au préscolaire est de 17,6% en 2019. Le TPBS des filles est plus élevé que celui des garçons et ce constat reste valable quelle que soit la région, comme le montre l'indice de parité.

La préscolarisation est plus faible dans les régions de Kaffrine, Diourbel, Matam et Kaolack. Elle est plus élevée à Ziguinchor (38,7%) et à Dakar (31,6%) et relativement importante à Sédhiou (26,4%).

Graphique II.2. Taux brut de préscolarisation (TBPS) et indice de parité en 2019



Source : Rapport national sur la Situation de l'Éducation, 2019

II.2. L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Dans l'enseignement élémentaire, la tranche d'âge 6-11 ans constitue la demande potentielle d'éducation ou population scolarisable.

Le cycle est articulé autour de six niveaux : le cours d'initiation (CI), le cours préparatoire (CP), les cours élémentaires (1^{ère} et 2^e année) et les cours moyens (1^{ère} et 2^e année). Il est sanctionné par le Certificat de fin d'études élémentaires (CFEE).

II.2.1. L'OFFRE ET LA CAPACITE D'ACCUEIL DU PRIMAIRE

Le réseau des structures d'enseignement primaire est chiffré à 10 343 établissements en 2019 contre 10 102 en 2018. Au niveau national et dans les régions (excepté Dakar où la part du public n'atteint pas 30%), plus de 80% de ces structures sont du secteur public. S'agissant de la répartition des établissements scolaires du primaire par région, les régions de Dakar (15,0%) et de Thiès (11,4%) ont les plus grandes parts alors que la région de Kédougou concentre moins de 3% des établissements du primaire.

Tableau II-3. Répartition des écoles par région et selon le statut en 2019

Région	Etablissements		
	Nombre d'établissements	Part du secteur public dans la région (%)	Part de la région dans le nombre global (%)
Dakar	1 556	28,0	15,0
Diourbel	594	88,9	5,7
Fatick	715	94,1	6,9
Kaffrine	492	98,4	4,8
Kaolack	750	92,3	7,3
Kédougou	291	98,6	2,8
Kolda	797	98,0	7,7
Louga	948	94,6	9,2
Matam	432	99,8	4,2
Saint-Louis	833	96,0	8,1
Sédhiou	512	97,9	5,0
Tambacounda	769	96,6	7,4
Thiès	1 177	80,4	11,4
Ziguinchor	477	90,6	4,6
SENEGAL	10 343	83,4	100,0

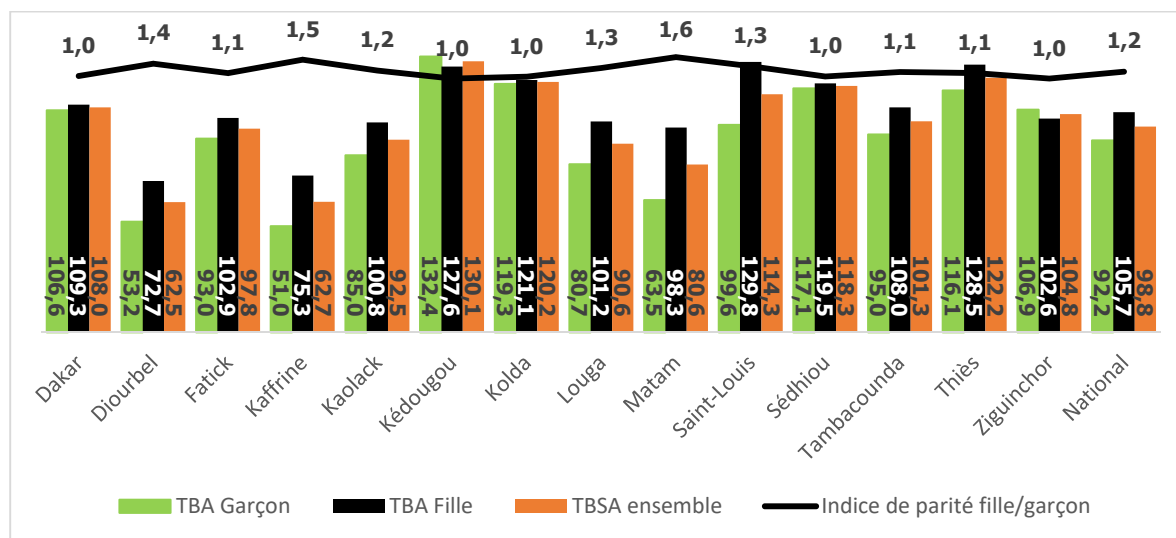
Source : Rapport national sur la Situation de l'Education, 2019

II.2.2. L'ACCES A L'ELEMENTAIRE ET L'INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE

L'accès à l'élémentaire est mesuré à partir du taux brut d'admission (TBA) et l'intensité de la fréquentation à partir du taux brut de scolarisation. Le TBA indique le nombre d'enfants nouvellement admis au CI, rapporté à la population ayant l'âge légal de fréquenter la première année de l'élémentaire. En 2019, le TBA est de 98,8% (105,7% chez les filles et 92,2% pour les garçons) contre de 102,6% en 2017 (109,5% chez les filles et 96,0% pour les garçons) et 102,2% (110,1% chez les filles et 95,8% chez les garçons) en 2018. Le TBA reste relativement faible dans les régions de Kaffrine (62,7%) et de Diourbel (62,5%) où il est en deçà de 80%.

En 2019, la parité entre fille et garçon en termes d'admission au primaire est constatée dans les régions de Dakar, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor alors que dans les autres régions, le TBA des filles reste plus élevé.

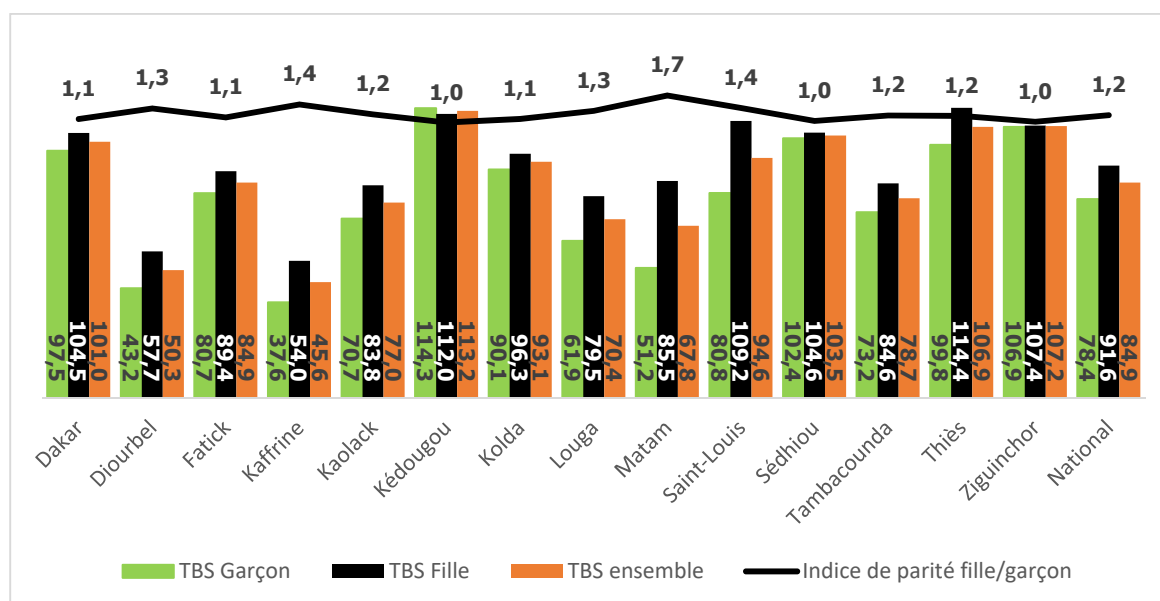
Graphique II.3. Taux brut d'admission à l'élémentaire selon le sexe et la région en 2019



Source : Rapport national sur la Situation de l'Éducation, 2019

S'agissant du taux brut de scolarisation au primaire (TBS), c'est le rapport entre les effectifs inscrits et la population en âge de fréquenter le primaire. Le TBS de l'élémentaire est 84,9% en 2019. Au niveau régional, la scolarisation est plus importante dans les régions de Kédougou (113,2%), Ziguinchor (107,2%), Thiès (106,9%), Sédhiou (103,5%) et Dakar (101,0%). Les plus faibles TBS sont notés dans les régions de Kaffrine (45,6%), et Diourbel (50,3%). L'analyse de l'indice de parité montre que la scolarisation au primaire est plus intense chez les filles (91,6%), comparativement aux garçons (78,4%), et ce dans toutes les régions, excepté la région de Kédougou.

Graphique II.4. Taux brut de scolarisation à l'élémentaire selon le sexe et la région en 2019



Source : Rapport national sur la Situation de l'Éducation, 2019

II.3. L'ENSEIGNEMENT MOYEN

L'enseignement moyen fait suite à celui du primaire. Il a pour but de développer les capacités d'observation, d'expérimentation, d'analyse, de synthèse, de jugement et de création des élèves, mais aussi de compléter leur éducation sociale, morale et civique.⁶ La fin de l'enseignement moyen est sanctionnée par le Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM).

II.3.1. LES ETABLISSEMENTS DU MOYEN

Le réseau d'offre de l'enseignement moyen est évalué à 1329⁷ établissements en 2019. Au niveau national, le réseau est constitué majoritairement d'établissements publics. En effet, le public regroupe 76,4% des établissements d'enseignement moyen. Cette prépondérance des établissements publics dans l'enseignement moyen est également constatée pour toutes les régions à l'exception de Dakar où plus du tiers des établissements sont publics (36,0%).

Au niveau national, plus de la moitié des élèves de l'enseignement moyen sont des filles soit 53,1% en 2019. Cette prépondérance de la présence des filles dans l'effectif du moyen est plus notable dans les régions de Matam (60,6%), Saint-Louis (55,9%), Diourbel (55,6%), Louga (55,2%) et Dakar (54,4%). Par contre, dans les régions de Kédougou, Kolda et Sédhiou, l'effectif des filles est nettement moins important que celui des garçons. La répartition des élèves selon la région laisse apparaître un poids important des régions de Dakar (27,1%) et Thiès (16,6%) qui concentrent près de 44% des élèves du moyen.

Tableau II-4. Répartition régionale des établissements et des effectifs et part des filles dans l'effectif du moyen en 2019

Région	Etablissement		Effectif			
	Nombre d'établissements	Part du secteur public dans la région (%)	Part de la région dans le nombre global (%)	Effectif total	Proportion de fille dans l'effectif global de la région	Part de la région dans l'effectif global
Dakar	308	36,0	23,2	202 410	54,4	27,1
Diourbel	61	72,1	4,6	41 837	55,6	5,6
Fatick	98	78,6	7,4	52 399	53,7	7,0
Kaffrine	32	100,0	2,4	15 094	53,5	2,0
Kaolack	95	94,7	7,1	55 713	51,8	7,5
Kédougou	26	100,0	2,0	8 361	43,3	1,1
Kolda	82	97,6	6,2	33 857	47,1	4,5
Louga	78	92,3	5,9	33 779	55,2	4,5
Matam	69	98,6	5,2	24 376	60,6	3,3
Saint-Louis	92	96,7	6,9	49 347	55,9	6,6
Sédhiou	66	95,5	5,0	28 897	44,7	3,9
Tambacounda	59	81,4	4,4	24 741	49,8	3,3
Thiès	159	78,6	12,0	123 813	54,0	16,6
Ziguinchor	104	87,5	7,8	51 873	49,3	6,9
Sénégal	1 329	76,4	100,0	746 497	53,1	100,0

Source : Rapport national sur la Situation de l'Education, 2019

⁶ <http://www.education.gouv.sn>

⁷ Non inclus les établissements secondaires ayant un cycle moyen

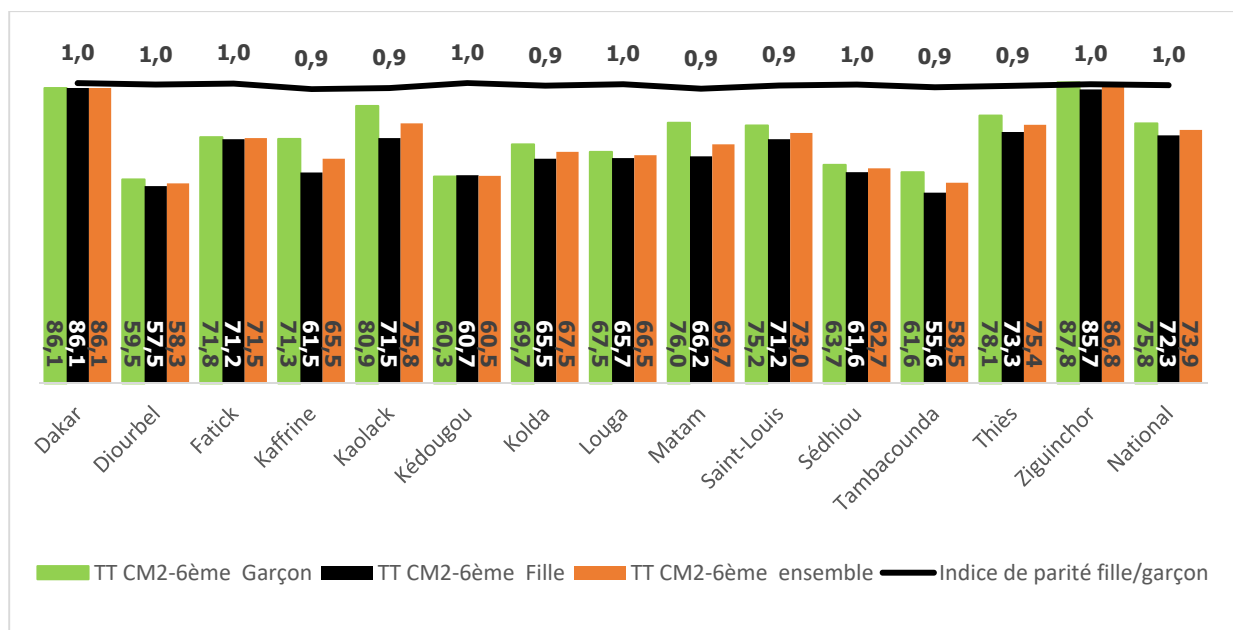
II.3.2. LA TRANSITION ET L'INTENSITE DE LA SCOLARISATION

L'accès à l'enseignement moyen est mesuré par le taux de transition du CM2 à la Sixième, qui est la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante. Le taux de transition CM2-6^{ème} est estimé à 73,9% en 2018-2019 contre 66,4% en 2015-2016, 68,7% en 2016-2017 et 68,2% en 2017-2018. En 2019, ce taux est de 75,8% pour les garçons et de 72,3% pour les filles soit un écart de 3,5 points de pourcentage.

Au niveau régional, la situation diffère nettement selon les régions. En 2019, les plus forts taux de transition sont enregistrés dans les régions de Ziguinchor (86,8%), Dakar (86,1%), Kaolack (75,8%) et Thiès (75,4%) où le taux de transition est au-dessus du taux constaté au niveau national. Dans les autres régions, le taux de transition est en deçà du taux national mais reste plus faible dans les régions de Diourbel (58,3%), et Tambacounda (58,5%), où moins de six élèves sur dix de CM2 sont passés en 6^{ème}.

L'analyse de l'Indice de parité montre que le taux de transition des garçons est plus élevé que celui des filles dans la majeure partie des régions.

Graphique II.5. Taux de transition (TT) CM2-6^{ème} selon le sexe et la région en 2018-2019



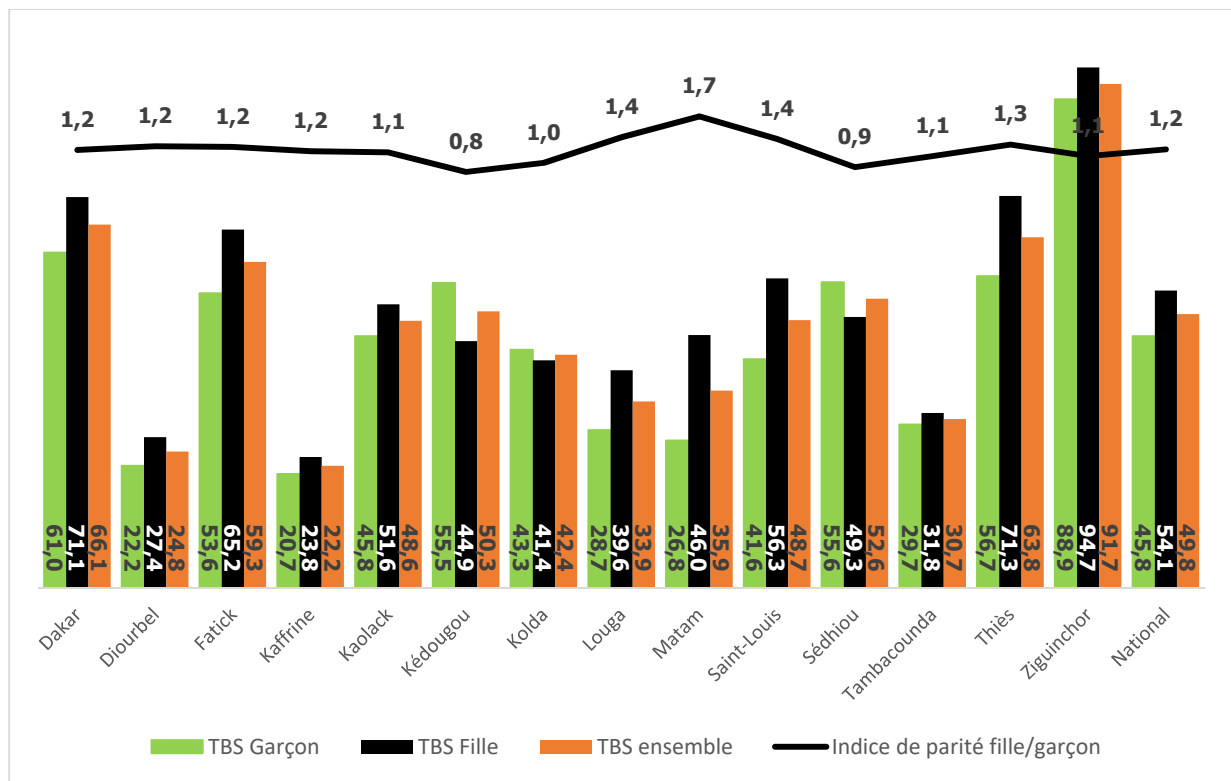
Source : Rapport national sur la Situation de l'Éducation, 2019

Le TBS du cycle moyen, utilisé pour capter l'intensité de la fréquentation dans le cycle est le rapport entre les effectifs inscrits et la population scolarisable au moyen. Il est estimé à 49,8% en 2019 contre 49,5% en 2018, soit une baisse de 0,1 point de pourcentage entre 2018 et 2019. Il est plus important chez les filles (54,1%) que chez les garçons (45,8%).

L'analyse par région montre que les régions de Kaffrine (22,2%), Diourbel (24,8%), Tambacounda (30,7%), Louga (33,9%) et Matam (35,9%) font face à un niveau relativement faible de fréquentation scolaire du moyen avec des TBS qui sont inférieurs de plus de 10 points de pourcentage au TBS national, alors que les régions de Ziguinchor (91,7%), Dakar (66,1%) et Thiès (63,8%) se particularisent par un fort niveau de fréquentation du moyen avec des TBS qui dépassent de plus de 10 points de pourcentage le TBS national.

L'analyse de la parité fille garçon révèle que le TBS des filles est plus élevé que celui des garçons dans toutes les régions sauf à Kédougou, Kolda et Sédhiou où l'indice de parité est inférieur à 1.

Graphique II.6. Taux brut de scolarisation au moyen par région et par sexe en 2019



Source : Rapport national sur la Situation de l'Education, 2019

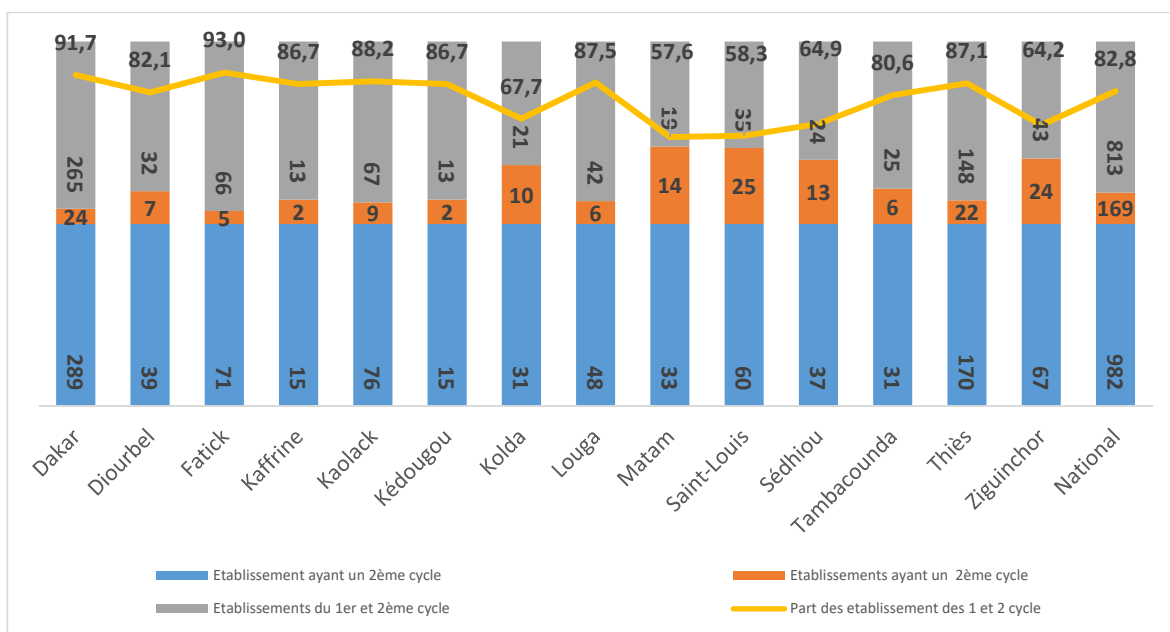
II.4. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement secondaire, constitué de deux volets (l'enseignement général et la formation professionnelle et technique), comporte trois niveaux d'études que sont la seconde, la première et la terminale. La population de la tranche d'âges de 16 à 18 ans constitue la demande potentielle pour l'enseignement secondaire.

II.4.1. LES ETABLISSEMENTS DU SECONDAIRE

Le réseau d'établissements dans lesquels l'enseignement secondaire est dispensé comporte 982 en 2019 contre 962 en 2018, soit une augmentation de 2,1% en 2019. Les structures associant l'enseignement moyen à l'enseignement secondaire représentent 83% en 2019 et sont majoritaires dans toutes les régions.

Graphique II.7. Répartition des établissements dispensant un enseignement secondaire selon le milieu de résidence en 2019



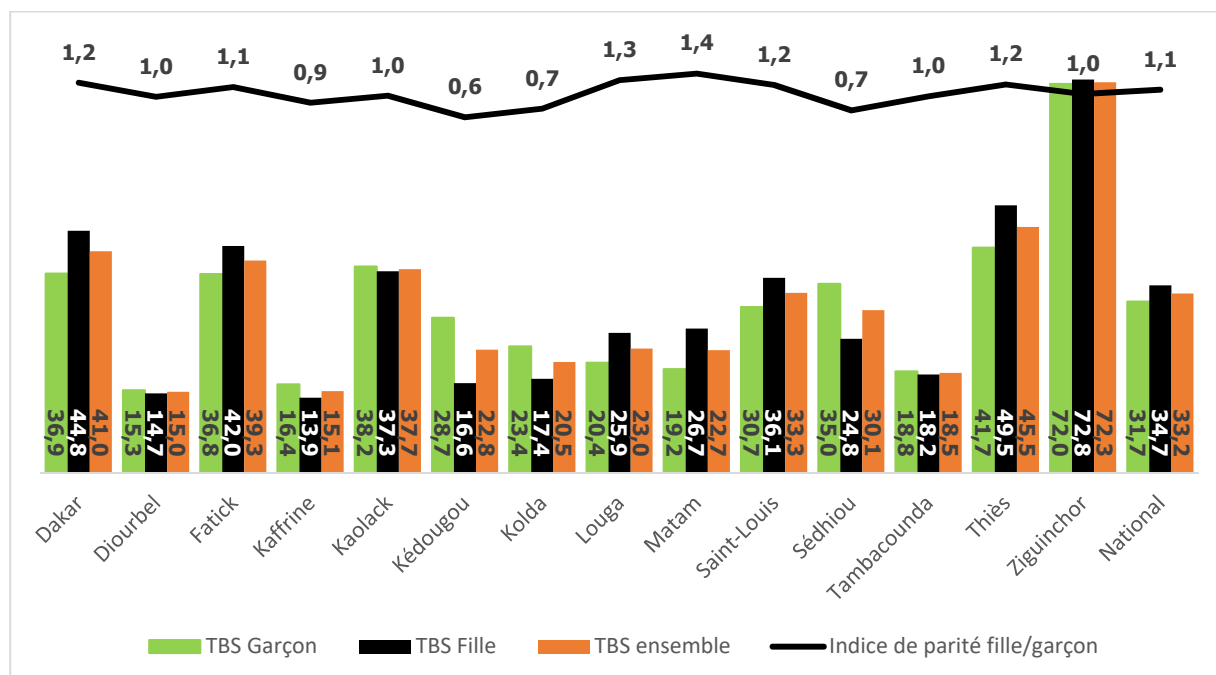
Source : Rapport national sur la Situation de l'Education, 2019

II.4.2. L'INTENSITE DE LA SCOLARISATION

L'intensité de la fréquentation scolaire est mesurée à travers le TBS au secondaire général qui est estimée à 33,2% en 2019 contre 33,8% en 2018. L'analyse selon le sexe montre que le TBS est légèrement plus élevé chez les filles avec 34,7% contre 31,7% pour les garçons, soit un indice de parité de 1,1 en faveur des filles.

D'importantes disparités sont notées entre les régions. En effet, dans la région de Ziguinchor, le taux brut de scolarisation au secondaire est de 72,3% en 2019 alors que dans les autres régions, ce taux n'atteint pas 50 %. La disparité reste plus remarquable pour les régions de Kaffrine (15,1%), Diourbel (15,0%) et Tambacounda (18,5%) où les TBS du secondaire sont inférieurs à 20 %. Par ailleurs, l'analyse de l'indice de parité montre que le niveau de scolarisation des filles au secondaire en 2019 est plus élevé que celui des garçons dans les régions de Dakar, Fatick, Louga, Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor. Par contre, dans les autres régions le niveau de scolarisation des garçons est supérieur à celui des filles.

Graphique II.8. Taux brut de scolarisation au secondaire par sexe et par région en 2019



Source : Rapport national sur la Situation de l'Éducation, 2019

II.5. LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le réseau des établissements dispensant une formation professionnelle et/ou un enseignement technique est constitué de lycées d'enseignement technique et de centres de formation professionnelle (CFP) couvrant plusieurs filières dans des secteurs divers et variés.

II.5.1. LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Les structures de la formation professionnelle et technique (FPT), sont de 406 établissements en 2019 avec douze (12) lycées techniques tous publics. Le secteur privé concentre 70,4% des structures de formation. Elles sont inégalement réparties entre les régions. La région de Dakar concentre 50,5% des établissements d'enseignement professionnel et technique, celle de Thiès 10,6%, celle de Ziguinchor 7,1% et celle de Kaolack (6,4%). L'ensemble des structures des 10 autres régions représentent moins du quart du réseau national.

Tableau II-5 : Répartition des structures de la formation professionnelle et technique par région en 2019

Région	Centres/instituts de formation professionnelle		Lycées techniques publics	Ensemble		
	Nombre	Part du privé	Nombre	Nombre	Part du privé	Pourcentage de la région dans l'effectif global
Dakar	202	90,1	3	205	88,8	50,5
Diourbel	16	50,0	1	17	47,1	4,2
Fatick	1	0,0	1	1	0,0	3,0
Kaffrine	5	40,0	0	5	40,0	1,2
Kaolack	25	80,0	1	26	76,9	6,4
Kédougou	4	50,0	1	5	40,0	1,2
Kolda	15	53,3	1	16	50,0	3,9
Louga	6	33,3	0	6	33,3	1,5
Matam	7	0,0	0	7	0,0	1,7
Saint-Louis	17	58,8	1	18	55,6	4,4
Sédhiou	3	33,3	0	3	33,3	0,7
Tambacounda	13	61,5	1	14	57,1	3,4
Thiès	42	64,3	1	43	62,8	10,6
Ziguinchor	28	57,1	1	29	55,2	7,1
SENEGAL	394	72,6	12	406	70,4	100,0

Source : Rapport national sur l'Emploi, la Formation professionnelle et technique et l'Artisanat, 2019

II.6. L'EFFICACITE INTERNE DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'efficacité interne est abordée sous l'angle du taux de réussite aux examens dans l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Le niveau de réussite dans les établissements de la formation professionnelle et technique (FPT) est analysé séparément entre les deux types de formation. Globalement, le taux de réussite est estimé à 50,7% en 2019 dans la formation professionnelle contre 53,8% dans l'enseignement technique.

Dans la formation professionnelle, l'analyse a porté sur les taux de réussite au Brevet Professionnel (BP), au Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP), au Brevet de Technicien (BT), au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). Le niveau global de réussite dans la FPT masque des différences entre ces types d'examen. En effet, plus de la moitié des candidats aux examens de BP (81,8%) et CAP (59,9) réussissent, alors que ce taux est inférieur à 47% pour le BEP, le BT et le BTS.

L'examen de l'enseignement technique selon les séries met en lumière une faiblesse relative de résultats en S5 (33,3%). Il faut noter que dans l'enseignement technique, en 2019, le taux de réussite le plus élevé est enregistré dans la série S3.

Tableau II-6 : Résultats du baccalauréat technique et des examens professionnels en 2019

Type d'enseignement	Séries/Diplômes	Taux de réussite en
Enseignement technique	G	54,0
	T1	52,9
	T2	55,5
	S3	87,1
	S4	39,6
	S5	33,3
	Total	53,8
Formation professionnelle	CAP	59,9
	BEP	45,4
	BT	46,8
	BTS	45,6
	BP	81,8
	Total	50,7

Source : Rapport national sur l'Emploi, la Formation professionnelle et technique et l'Artisanat, 2019

Conclusion

L'application de nouvelles tranches d'âge en 2014, a eu des répercussions sur le système d'information des statistiques du secteur de l'éducation et a engendré des ruptures dans l'évolution des indicateurs phares, à savoir les taux de scolarisation et ceux d'accès.

Globalement, à l'élémentaire, les indicateurs d'accès ont atteint un niveau élevé avec des taux bruts de scolarisation (TBS) et des taux d'admission au CI qui sont supérieurs à 100%. . Au moyen, les taux de transition CM2-6^{ème} ont connus une hausse entre 2015-2016 et 2018-2019. Cependant force est de constater que le taux brut de scolarisation (TBS) reste toujours faible dans les cycles moyen et secondaire général. Par ailleurs, Les indicateurs de qualité comme la transition ou la réussite nécessitent encore une amélioration par la prise de dispositions pour relever leur niveau. En effet, le taux de transition du cycle élémentaire au cycle moyen général, même s'il a connu une augmentation en 2015-2016 et (2018-2019) n'atteint toujours pas 80%. De surcroît, il est plus élevé pour les garçons que pour les filles et reste moins important dans les régions de Diourbel et Tambacounda.